ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DU SITE DE NOTRE-DAME
ET DE SES ENVIRONS
11, quai aux Fleurs 75004 PARIS
Tél. 01 43 25 02 58
Site internet www.site-notre-dame.fr Adresse E.mail info@site-notre-dame.fr
Blog : http://defensesitenotredame.typepad.fr

Copie

PARIS, le 30 septembre 2011

Monsieur Daniel CANEPA
Préfet de la Région ILE DE FRANCE
33, rue Barbet de Jouy
75007 PARIS

Monsieur le Préfet de Région,

Nous sommes un collectif de cinq associations mobilisées pour un objectif : la défense du Patrimoine et du cadre de vie dans Paris. A ce titre, nous sommes intervenus dès l'annonce du projet d'aménagement des berges de la Seine lancé par la Mairie de Paris pour en dénoncer le caractère exclusivement ludique et festif tendant à pérenniser l'esprit « Paris-Plage » durant toute l'année. Tel qu'il est actuellement présenté, ce projet serait réalisé au mépris de conséquences hautement préjudiciables à la circulation automobile dans la capitale, les bouchons qui en résulteraient entraînant une aggravation de la pollution de l'air de Paris. En outre, la sécurité des Parisiens serait plus difficile à assurer en raison des difficultés accrues de circulation éprouvées par ceux qui en ont la charge : police, pompiers, médecins, ambulances, protection civile notamment.

Malgré les nombreuses oppositions formulées, ce projet a été poursuivi avec une apparence de concertation démocratique mais l'absence de certains éléments essentiels à une bonne appréciation de sa réalité a pour effet de vicier l'adhésion recherchée par son auteur.

C'est ainsi que l'enquête publique lancée le 4 juillet 2011 devait être clôturée le 2 septembre et se dérouler pendant qu'une importante proportion de Parisiens était absente de la capitale en cette période de vacances. Devant les protestations soulevées par cette pratique, la date de clôture de l'enquête a été finalement repoussée au 14 septembre 2011.

C'est ainsi que le dossier soumis à cette enquête et que nous avons analysé dans le détail nous paraît inacceptable car il est totalement incomplet ainsi que nous allons le montrer. Si les modifications apportées aux voies de circulation font l'objet d'études détaillées, par contre l'impact réel des modifications proposées sur la fluidité du trafic automobile ne repose que sur des simulations fortement contestables. Nous avons demandé que des essais en grandeur réelle soient expérimentés en fermant les voies sur berges aux heures de pointe mais ceci nous a été refusé par la Mairie de Paris bien que Monsieur le Préfet de Police ait estimé une telle mesure nécessaire.